



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 20 mai 2021 -

Délibération n°4.2.20/05/2021

relative au renouvellement du partenariat international entre
l'Université de la Vallée d'Aoste et l'USMB concernant
le double-diplôme licence LEA

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Renouvellement du partenariat international entre l'Université de la Vallée d'Aoste
et l'USMB concernant le double-diplôme licence LEA**

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 33
Quorum : 17
Membres présents : 18
Membres représentés : 4
Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22
Contre : 0
Abstention : 1
Pour : 21

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après
en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, le renouvellement
du partenariat international entre l'Université de la Vallée d'Aoste et l'USMB concernant le double-
diplôme licence LEA, tel que présenté en séance et décrit en annexe.**

Chambéry, le 25 mai 2021

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 15 JUL. 2021

Transmise au recteur le : 15 JUL. 2021

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Renouvellement Double Diplôme LICENCE LEA Université de la Vallée d'Aoste

Contexte et objectifs

Le Double Diplôme (DD) de Licence LEA de l'Université Savoie Mont Blanc et de Licence (*Laurea*) en Langue et communication pour l'entreprise et le commerce de l'Università della Valle d'Aosta (Italie) existe depuis 2003 et est un point fort des échanges internationaux de l'USMB. Depuis 13 ans, ce sont des centaines d'étudiants italiens et français qui en ont profité et ont permis son rayonnement. Objectif : accroître le taux d'étudiants entrants et partants et renforcer les échanges à la fois entre l'Italie et la France et entre notre université et l'arc alpin.

Modalités pédagogiques

Atouts

Ce DD de Licence permet l'obtention de deux diplômes nationaux (un français et un autre italien) complémentaires et s'affirme comme un atout dans le CV des étudiants internationaux, notamment dans la perspective des sélections aux entrées en Master. Il doit inciter les étudiants à la mobilité internationale et parachever l'idéal trilingue au cœur de LEA.

Obtention

Validation de 6 semestres de Licence, à 30 ECTS chacun.

Programme

Le programme suivi par les étudiants partants correspond à celui des étudiants inscrits en Licence LEA à l'USMB – semestres 1, 2, 3, 4, 6 (stage) – et à celui des étudiants inscrits en Licence en « Lingue e comunicazione per l'impresa e il turismo » de l'Università della Valle d'Aosta (semestre 5). Le programme suivi par les étudiants entrants correspond à celui des étudiants inscrits en Licence en « Lingue e comunicazione per l'impresa e il turismo » de l'Università della Valle d'Aosta (semestres 1, 2, 5 et 6) et à celui des étudiants inscrits en Licence LEA à l'USMB (semestres 3 et 4).

Organisation

Les candidats partants effectueront leur échange à l'Università della Valle d'Aosta lors du semestre 5 de la *Laurea* en « Lingue e comunicazione per l'impresa e il turismo ». Les candidats entrants effectueront leur échange à l'USMB lors du semestre 3 et 4. Tout comme les étudiants italiens, les étudiants partants inscrits à l'USMB devront valider leur stage par une soutenance finale publique conformément à ce que prévoit toute *Laurea* italienne. Les candidats peuvent participer à l'une des quatre sessions généralement prévues pour cette soutenance : en mars, juillet, octobre et/ou décembre de chaque année.

Modalités d'obtention

Validation de 6 semestres de Licence, à 30 ECTS chacun.

Profil des candidats et régime d'inscription

Les candidats partants doivent être détenteurs d'une 1^{ère} année de Licence LEA. Les candidats entrants doivent être détenteurs d'une 1^{ère} année de Licence en « Lingue e comunicazione per l'impresa e il turismo », de l'Università della Valle d'Aosta. Le départ à Aosta des candidats partants est prévu lors du semestre 5 (le semestre 6 est généralement un stage en entreprise réalisé dans la mesure du possible en Italie) ; le départ à l'USMB des candidats entrants est prévu lors du semestre 3 et 4.

Débouchés

Tout Master en commerce international, langues et communication (LEA, IAE ou autres instituts).

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB

Deux voyages aller-retour de deux jours pour une personne à Aoste (début juillet / début octobre) + lors de l'accueil des homologues italiens (novembre et mars) organisation d'un repas avec les enseignants chargés des cours des semestres 3 et 4.

Droits d'inscription

Droits nationaux, versés à l'université d'origine. En cas de flux déséquilibrés entre les partenaires, les parties s'entendent pour participer aux coûts financiers induits par ce déséquilibre (compensation établie à 250 € par étudiant pour le 7^{ème} avenant à la convention de 2003).

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : être détenteur d'une 1^{ère} année de Licence LEA pour les étudiants partants ; être détenteurs d'une 1^{ère} année de Licence en « Lingue e comunicazione per l'impresa e il turismo », de l'Università della Valle d'Aosta.

Composante porteuse du parcours : UFR LLSH (département de LEA)

Lieu des cours : Université Savoie Mont Blanc, pôle de Chambéry (UFR LLSH) pour les étudiants entrants ; Università della Valle d'Aosta (Aosta, Italie) pour les étudiants sortants.

Date d'ouverture : septembre 2003

Responsable du parcours : Mattiato Emmanuel (Maître de conférences LEA italien), responsable de la 3^e année de Licence LEA de l'USMB.